



**ASSAINISSEMENT VOIRIE
GROUPES TRES HAUTE PRESSION
VEHICULES SPECIAUX - TRANCHEUSES**

DECLARATION DE CONFORMITE CE
suivant la réglementation des machines 89/392/CEE
(Art. R233.73 et R233.76 du code du travail)

Nous, fabricant déclarons que la machine désignée neuve ci-dessous est construite et testée par nos soins. Cette machine soumise à la procédure d'auto-certification CE est conforme aux dispositions définies par le décret du 29 juillet 1992.

Toutes modifications de la machine sans notre accord écrit rendraient cette déclaration nulle et non avenue.

TYPE : PORTEUR RIV152

N° SERIE : 19.12.001

N° MACHINE : 2704/10-00

Réglementation CE appropriée : Réglementation du comité européen des machines (89/392/CEE)

Références standard particulières utilisées : NF EN 60.204

Standard nationaux et spécifications techniques particulières utilisées : Code du travail Art.L 233.5
Réglementation relative aux décrets du 29 Juillet 1992 (92-765 à 768)
et aux décrets du 11 Janvier 1993 (93-40 et 93-41)

Nom et Fonction du signataire : Directeur Général D.RENAUX

Date et signature : 06/11/00

RIVARD

SA au capital de 11.100.000 F

667280143 RCS SAUMUR - NAF282A - IDENTIFIANT TVA FR 31667280143

Z.I. Le Grand Clos 49640 DAUMERAY - Tél. 02 41 33 68 68 Fax 02 41 32 51 70